



CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ

ÉLÉMENTS STATISTIQUES CLÉS  
SUR LA DIFFUSION  
DES SPECTACLES DE VARIÉTÉS  
ET DE MUSIQUES ACTUELLES  
EN 2008

SYNTHÈSE DES STATISTIQUES COMMENTÉES  
ET ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION 2007-2008

juillet 2009

Depuis le 1er janvier 2005, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est chargé de toutes les opérations de perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés<sup>1</sup>. Il collecte depuis cette date les informations nécessaires à cette perception ainsi que quelques informations complémentaires auprès des déclarants. Rappelons que pour les représentations à entrée payante la taxe est collectée sur la base des recettes de billetterie hors taxe (le déclarant est le détenteur de la billetterie) et que pour les représentations gratuites la taxe est collectée sur la base du montant de cession hors taxe du spectacle (auprès du vendeur du spectacle). Ces informations déclaratives permettent, une fois retraitées, d'élaborer des statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés en France.

## CARACTÉRISTIQUES DES SPECTACLES EN 2008

### 40 317 REPRÉSENTATIONS ET 16 MILLIONS D'ENTRÉES POUR LES 34 094 REPRÉSENTATIONS PAYANTES

Pour l'année 2008, le CNV comptabilise au 30 avril 2009 40 317 représentations de spectacles de variétés et de musiques actuelles dont 34 094 représentations à entrée payante (85% des représentations et 97% de la taxe déclarées) et 6 223 représentations à entrée gratuite (15% du nombre de représentations et 3% de la taxe déclarés). Cela correspond à un montant total de billetterie et de contrats de cession hors taxe (assiette déclarée) de plus de 427 millions d'euros, dont 415 millions d'euros pour la seule billetterie.

Les 34 094 représentations payantes totalisent environ 16 millions d'entrées dont 14,6 millions d'entrées payantes et 1,4 million d'entrées exonérées. En moyenne, une représentation payante compte 470 entrées (dont 9% d'entrées exonérées) et le montant moyen du billet hors taxe par entrée payante est de 28 euros.

Ces moyennes masquent de très fortes disparités par genre de spectacle, par type de lieux de diffusion, par type d'organisateur... Cependant, sur la base des déclarations effectuées représentation par représentation<sup>2</sup>, soit 60% environ du nombre de représentations, il apparaît que la médiane est proche de 200 pour la fréquentation totale des représentations payantes tandis que le prix médian hors taxe du billet par spectateur payant est de l'ordre de 12 euros.

<sup>1</sup> Les spectacles assujettis, considérés comme spectacles de variétés au sens de la réglementation, sont énumérés par le décret n°2004-117 du 4 février 2004. Ils concernent l'ensemble des musiques actuelles (chanson, musiques amplifiées et électroniques, musiques du monde, jazz et musiques improvisées) mais aussi certains spectacles d'humour, certains spectacles de danses, les attractions visuelles, spectacles d'illusionnistes, spectacles aquatiques ou sur glace, certains spectacles musicaux ou comédies musicales...

<sup>2</sup> Les formulaires de déclaration de taxe fiscale sur les spectacles de variétés mis à disposition des redevables invitent à indiquer toutes les informations nécessaires représentation par représentation.

### ENSEMBLE DES REPRÉSENTATIONS DÉCLARÉES POUR 2008 - VISION GLOBALE

Période du 1er janvier au 31 décembre 2008 (déclarations reçues au 30 avril 2009) / Nombre de déclarants 2 698

EN NOMBRE ET EN EUROS	REPRÉSENTATIONS			RATIOS : REPRÉSENTATIONS PAYANTES	
	TOTAL	PAYANTES	GRATUITES	/ REPRÉSENTATION	/ ENTRÉE PAYANTE
<b>NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS</b>	<b>40 317</b>	<b>34 094</b>	<b>6 223</b>	<b>1</b>	
<b>NOMBRE TOTAL D'ENTRÉES</b>		<b>16 028 908</b>		<b>470</b>	
<b>DONT NOMBRE D'ENTRÉES PAYANTES</b>		<b>14 593 437</b>		<b>428</b>	<b>1</b>
<b>DONT NOMBRE D'ENTRÉES EXONÉRÉES</b>		<b>1 435 471</b>		<b>42</b>	
<b>MONTANT DES RECETTES DE BILLETTERIE ET DES CONTRATS DE CESSIION HT</b>	<b>427 451 918 €</b>	<b>415 215 565 €</b>	<b>12 236 353 €</b>		<b>28 €</b>

Note de lecture des ratios à droite du tableau (lecture en colonne) : pour une représentation payante, le nombre moyen d'entrées totales est de 470 dont 428 entrées payantes et 42 entrées exonérées ; pour une entrée payante, le montant des recettes de billetterie hors taxe est en moyenne de 28 euros (soit 28 euros le prix moyen du billet hors taxe).

## CHANSON ET POP-ROCK CONCENTRENT 56% DE L'ASSIETTE DÉCLARÉE POUR 39% DU NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS

En termes de répartition par genre<sup>3</sup> des représentations déclarées :

↳ Les spectacles de Chanson<sup>4</sup> représentent 31% de l'assiette totale déclarée et ceux de Pop-rock et assimilés 25%. A eux deux, ces genres concentrent 56% du total de l'assiette pour 39% du nombre de représentations et 52% de la fréquentation des représentations payantes soit 8,1 millions d'entrées totales.

↳ Si l'on ajoute à la catégorie Pop-rock et assimilés les autres esthétiques de la famille des musiques amplifiées, à savoir Rap, hip-hop, reggae et assimilés et Musiques

électroniques, le total atteint plus de 20% du nombre de représentations pour 33% de l'assiette déclarée et 31% de la fréquentation des représentations payantes, soit une part comparable à celle du genre Chanson.

↳ Le Jazz et les musiques improvisées et les Musiques du monde concentrent à eux deux 23% du nombre de représentations pour 10% de l'assiette déclarée et 15% de la fréquentation totale des représentations payantes.

↳ Les Comédies musicales et Autres spectacles (couvrant toutes les formes d'attractions visuelles, les spectacles de danse, sur glace, etc.) représentent à eux deux 14% de l'assiette déclarée, 11% du nombre de représentations et 12% de la fréquentation totale des représentations payantes.

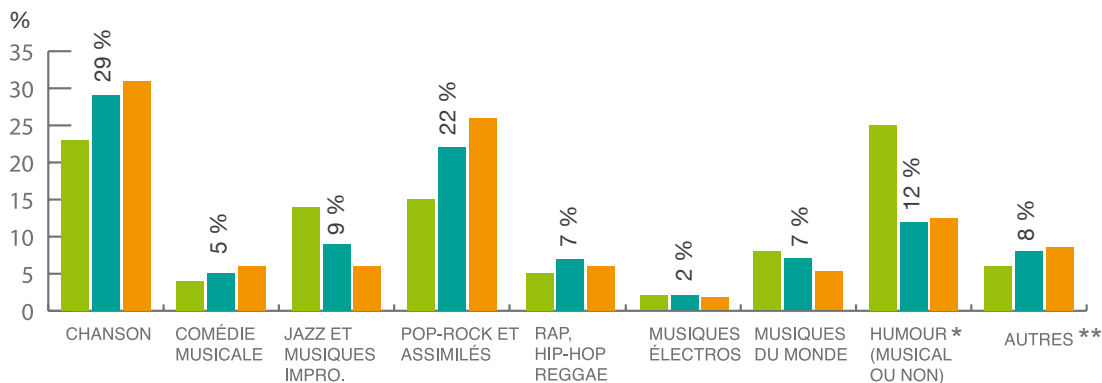
↳ Le nombre de représentations de spectacles d'Humour (musical ou non) représente 20% du total pour 12% de l'assiette déclarée et 12% de la fréquentation totale des représentations payantes.

<sup>3</sup> La classification par genre est faite par les déclarants. Certains artistes ou spectacles peuvent être classés dans des genres différents selon les déclarants (entre Chanson et Pop-Rock etc. ; entre musiques traditionnelles et musique du monde ces deux catégories ont été regroupées en une seule catégorie intitulée « Musiques du monde » dans les résultats présentés). Pour la présentation de ces chiffres, quelques harmonisations ont été opérées sur la base brute des déclarations pour des couples artistes-spectacles identiques classés initialement dans des genres différents.

<sup>4</sup> Il s'agit de la Chanson au sens large recouvrant des réalités très diverses, ce genre étant déclaré pour tout spectacle de genre chanté qu'il soit francophone ou non pour peu qu'il bénéficie d'une forte notoriété.

## REPRÉSENTATIONS PAYANTES PAR GENRE EN 2008

Période du 1er janvier au 31 décembre 2008 (déclarations au 30 avril 2009) / Nombre de déclarants 2 577



■ Part des représentations  
■ Part des entrées totales  
■ Part de l'assiette déclarée

\* Humour musical et non musical, sketches, one man show

\*\* Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc

## 11% DES REPRÉSENTATIONS ONT EU LIEU DANS LE CADRE DE FESTIVALS

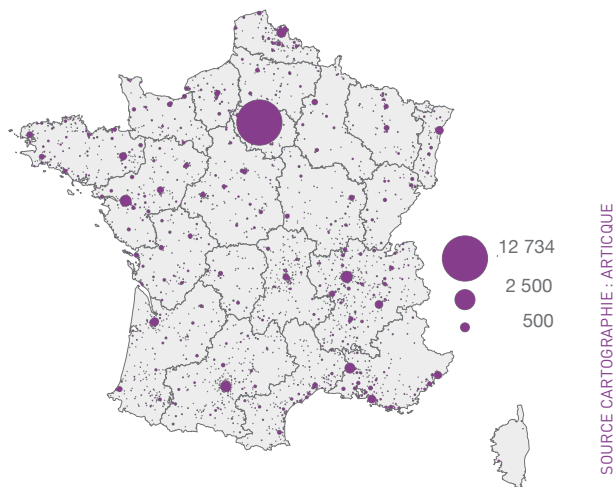
Pour la deuxième année consécutive, une estimation du poids des festivals dans le total des représentations déclarées a été réalisée. 11% des représentations déclarées pour 2008 ont eu lieu dans un cadre festivalier (en salle ou en extérieur) pour 17% du montant total des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe. Ces poids sont comparables pour les seules représentations payantes, mais le poids dans le total de la fréquentation est nettement supérieur puisque les représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals représentent 22% de la fréquentation totale déclarée. La fréquentation moyenne d'une représentation payante est nettement supérieure à celle observée sur l'ensemble des représentations : 875 entrées totales par représentation. En revanche, le prix moyen du billet est nettement inférieur puisqu'il atteint 22 euros hors taxe par entrée payante. Autre précision, la diffusion dans un cadre festivalier est nettement plus importante pour le Jazz et musiques improvisées, les Musiques du monde et les Musiques électroniques que pour les autres genres de spectacles.

## LES SPECTACLES ONT LIEU À PLUS DE 40% EN ILE-DE-FRANCE

Tant en termes de nombre de représentations que d'assiette, les spectacles sont concentrés à plus de 40% en Ile-de-France. Ces pourcentages sont proches pour le total des représentations et pour les seules représentations payantes. Pour ces dernières, on notera que l'Ile-de-France représente 33% de la fréquentation totale déclarée. Paris concentre 32% du nombre total de représentations, 34% de l'assiette totale déclarée et 27% de la fréquentation totale des représentations payantes.

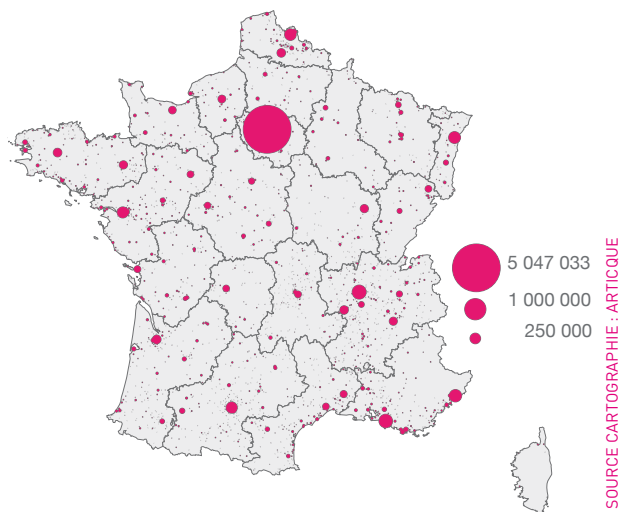
## NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS PAR COMMUNE EN 2008 À L'EXCLUSION DES DOM (EN UNITÉS)

Total des représentations



## MONTANT DE TAXE DÉCLARÉE PAR COMMUNE EN 2008 À L'EXCLUSION DES DOM (EN EUROS)

Total des représentations



## PLUS DU TIERS DES REPRÉSENTATIONS ONT LIEU DANS LES SALLES SPÉCIALISÉES EN MUSIQUES ACTUELLES ET VARIÉTÉS

Une première estimation de la répartition de la diffusion par catégorie de lieu de représentation fait apparaître que 39% du nombre total de représentations et 33% de l'assiette déclarés en 2008 correspondent à des spectacles ayant eu lieu dans des salles spécialisées. Pour les représentations gratuites, on note une nette prédominance du plein air : 43 % du montant des contrats de cession pour 19% du nombre de représentations déclarées.

## LES DÉCLARANTS ASSOCIATIFS CONCENTRENT 47% DU NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS MAIS LE SECTEUR PRIVÉ COMMERCIAL CONCENTRE 74% DE L'ASSIETTE DÉCLARÉE

La répartition du total des représentations par forme juridique du déclarant est présentée en regroupant trois grandes familles. Ces trois grandes familles dans lesquelles se répartissent les 2 698 déclarants enregistrés en 2008 sont les suivantes :

➤ Les sociétés commerciales : SA, SARL, EURL, Société en nom collectif et Entreprises individuelles et Sociétés coopératives.

➤ Les associations.

➤ Le « secteur public » dans lequel sont regroupés les Collectivités territoriales et leurs groupements, les Etablissements publics auxquels sont adjoints les Sociétés d'économie mixte.

Ce sont les associations qui concentrent la plus grande part du nombre de représentations déclarées (47%) mais celles-ci ne représentent que 18% du total de l'assiette déclarée. A l'inverse, ce sont les déclarants du secteur privé commercial qui concentrent près des trois-quarts de l'assiette déclarée (74%) pour 38% du nombre total de représentations.

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS 2007-2008

### NETTE RÉDUCTION DU MONTANT DE BILLETTERIE ET FLÉCHISSEMENT DE LA FRÉQUENTATION

Après deux années consécutives de hausse de l'assiette et du nombre de représentations, en 2006 et 2007, la comparaison entre le total des déclarations reçues au titre de l'année 2008 et de l'année 2007 montre une stagnation du nombre de représentations (+2%) et une très nette réduction de l'assiette déclarée (-11%).

Le nombre de représentations gratuites déclarées et le total du montant des contrats de cession hors taxe auxquels elles correspondent se sont fortement accrus. Il n'est cependant pas possible de distinguer la part de cette augmentation liée à l'évolution du secteur de celle liée à une meilleure déclaration par les redevables de ce type de représentations. Concernant les représentations payantes, le nombre de représentations est en légère baisse (-1%), la fréquentation totale se réduit nettement (-6%) tandis que le total des recettes de billetterie hors taxe chute plus fortement (-12%).

Le fléchissement dans la fréquentation déjà perceptible en 2007 se confirme donc en 2008. Les recettes de billetterie s'étaient nettement accrues en 2007 par rapport à 2006 (+13%) avec une légère baisse de la fréquentation moyenne par séance (-7%) mais une hausse du prix moyen du billet (+8%). Cette année 2008 est tout autre : elle marque la chute à la fois de la fréquentation moyenne par représentation (-5%) et du prix moyen du billet hors taxe par entrée payante (-6%).

Plus que par une baisse générale des prix moyens pratiqués, ce phénomène s'explique par une réduction en 2008 du poids dans le total des représentations payantes des spectacles de très forte notoriété aux prix moyens et à la fréquentation moyenne très élevés.



## ENSEMBLE DES REPRÉSENTATIONS DÉCLARÉES POUR 2007-2008 EVOLUTION GLOBALE POUR L'ENSEMBLE DES DÉCLARANTS

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante) / Nombre de déclarants -10%

% D'ÉVOLUTION (EN NOMBRE ET EN EUROS)	REPRÉSENTATIONS			RATIOS : REPRÉSENTATIONS PAYANTES	
	TOTAL	PAYANTES	GRATUITES	/ REPRÉSENTATION	/ ENTRÉE PAYANTE
<b>NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS</b>	2%	-1%	17%		
<b>NOMBRE TOTAL D'ENTRÉES</b>		-6%		-5%	
<b>DONT NOMBRE D'ENTRÉES PAYANTES</b>		-6%		-5%	
<b>DONT NOMBRE D'ENTRÉES EXONÉRÉES</b>		-2%		-1%	
<b>MONTANT DES RECETTES DE BILLETTERIE ET DES CONTRATS DE CESSION HT</b>	-11%	-12%	26%		-6%

Note de lecture de l'évolution des ratios à droite du tableau (lecture en colonne) : pour une représentation payante, le nombre moyen d'entrées totales a baissé de 5% entre 2007 et 2008 ; pour une entrée payante, le montant des recettes de billetterie hors taxe a baissé en moyenne de 6% entre 2007 et 2008.

### DANS LA MAJORITÉ DES RÉGIONS, LA BAISSÉ DE BILLETTERIE ET DE FRÉQUENTATION A ÉTÉ ENCORE PLUS FORTE

Les évolutions par région administrative lieu de représentation font apparaître trois exceptions concernant les représentations payantes : en Ile-de-France et en Provence-Alpes Côte d'Azur la fréquentation et le montant total de billetterie déclarés ont légèrement augmenté (de 2% à 5%) ; en Alsace la fréquentation et la billetterie déclarées se sont fortement accrues avec l'ouverture du Zénith de Strasbourg. Si l'on exclut ces trois régions du total des représentations payantes, la baisse de la fréquentation sur les 20 régions restantes<sup>5</sup> est au total de 12% et celle de la billetterie déclarée de 26%, tandis que le nombre de représentations augmente de 2%.

### UNE BAISSÉ DE BILLETTERIE ET DE FRÉQUENTATION PRINCIPALEMENT IMPUTABLE AUX GENRES CHANSON ET COMÉDIE MUSICALE

La baisse de l'assiette de billetterie déclarée est tout d'abord imputable à la baisse du nombre de spectacles de la catégorie Chanson qui pèsent pour 30% du total des recettes de billetterie déclarée. Ces dernières se sont réduites de 37% tandis que la fréquentation déclarée baissait de 25%, le nombre de représentations s'infléchissant seulement de 8%. Cela montre à quel point ce sont les « grosses productions » qui ont manqué pour tirer les recettes totales à la hausse. A eux seuls, les 15 premiers spectacles du genre Chanson avaient généré 131,8 millions d'euros de billetterie en 2007 (avec notamment Michel Polnareff, Yannick Noah, Michel Sardou, Johnny

Hallyday, Charles Aznavour, Renaud, Pascal Obispo, Patrick Bruel...) pour 3 millions d'entrées totales et 596 représentations. En 2008, les 15 premiers spectacles de ce même genre n'ont généré que la moitié en termes de billetterie soit 74,2 millions d'euros pour 2,2 millions d'entrées et 797 représentations payantes. Les « locomotives » ont donc été moins fortes malgré les spectacles de Christophe Mae, Céline Dion, Yannick Noah, Francis Cabrel, Bernard Lavilliers, Calogero, Jenifer, Dany Brillant, Christophe Willem... pour ne citer qu'eux.

<sup>5</sup> Les départements d'Outre-mer (DOM) sont regroupés en une seule région.

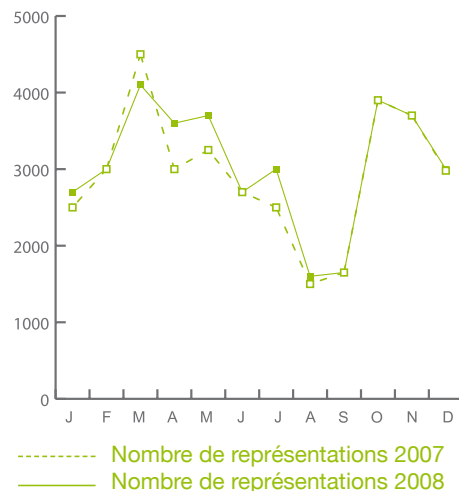
Les spectacles du genre Comédie musicale ont été quasiment aussi nombreux en 2008 qu'en 2007, mais la fréquentation et l'assiette déclarées ont très fortement chuté en 2008. Pour les représentations payantes, les recettes de billetterie déclarées en 2008 n'ont atteint que 23,4 millions d'euros au lieu des 39,8 millions déclarés en 2007 ; leur fréquentation est passée de 1,2 million d'entrées à un peu plus de 750 000. Cette très forte baisse est principalement due à l'absence de relève dans les déclarations reçues par le CNV en 2008 des « grosses machines » de 2007 aux premiers rangs desquelles on trouvait *Le Roi Soleil*, *Cabaret* et *West Side Story*... On notera que cette baisse ne reflète pas nécessairement l'évolution de la diffusion des comédies musicales dans la mesure où toutes ne sont pas déclarées au CNV. Si *Le Roi Lion*, très « grosse machine » de l'année 2008, avait été déclaré au CNV, il est certain que la fréquentation et la billetterie du genre Comédie musicale auraient augmenté entre 2007 et 2008.

## BAISSE DE L'ASSIETTE ET DE LA FRÉQUENTATION HORS PÉRIODE ESTIVALE

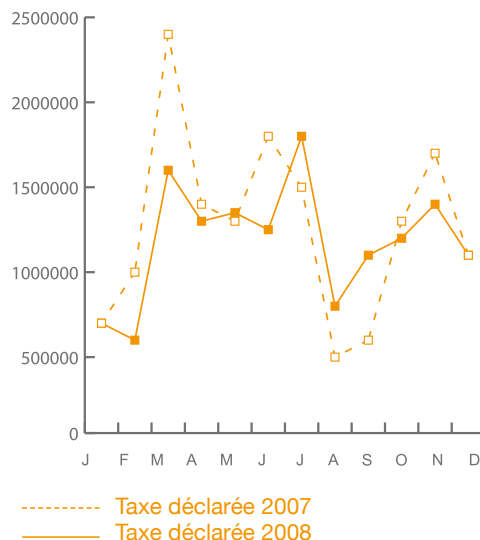
La part des représentations déclarées traitables en 2008 étant équivalente à celle de 2007, il a été possible de comparer en valeur absolue l'évolution mensuelle du nombre de représentations et de la taxe déclarés (et de l'assiette). Cette comparaison met en lumière le fait que le nombre de représentations a été globalement supérieur sur l'ensemble de l'année 2008 par rapport à 2007. On observe cependant quelques faibles écarts à la hausse comme à la baisse, notamment avant l'automne. En revanche, les écarts en termes d'assiette ont été nettement plus marqués et plus défavorables en 2008. Il est à noter que les seuls mois de l'année au cours desquels l'assiette des représentations ayant eu lieu en 2008 a été supérieure à celle de 2007 sont les mois de juillet, août et septembre. Le graphique des courbes de fréquentation totale pour les représentations payantes est comparable à celui présenté pour la taxe.

## SAISONNALITÉ MENSUELLE DE LA DIFFUSION DE SPECTACLES DE VARIÉTÉS ET DE MUSIQUES ACTUELLES EN 2007 ET 2008

RÉPARTITION DU NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS PAR MOIS DE LA DATE DE REPRÉSENTATION (HORS MOIS NON DÉTERMINÉ)



RÉPARTITION DU MONTANT DE TAXE DÉCLARÉE PAR MOIS DE LA DATE DE REPRÉSENTATION (HORS MOIS NON DÉTERMINÉ)



L'utilisation et la reproduction totale ou partielle des éléments statistiques présentés dans ce document sont soumises à l'utilisation du crédit « Source CNV ». La production de ces éléments statistiques sur la diffusion des spectacles en 2008 résulte d'un travail collectif des services du CNV.

Le document complet des statistiques commentées et des éléments d'évolution 2007-2008 de même que les statistiques détaillées présentées par région du lieu de représentation sont proposés en complément sur le site du CNV : [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)

Directrice de la publication : Catherine Giffard

Photos : Véronique Guillien

Réalisation : Nathalie Caillibotte

<http://candizz.unblog.fr>



CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ

**Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz**

9 boulevard des Batignolles 75 008 PARIS

Téléphone : 01 56 69 11 30 - Télécopie : 01 53 75 42 61

[info@cnv.fr](mailto:info@cnv.fr) - [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)